

ADMISSIBILITE
DOSSIER D'INSCRIPTION 2026
CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS
DE FORMATEUR ACADEMIQUE (C.A.F.F.A.)

TEXTES DE REFERENCES :

[Décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015](#)

[Arrêté du 20 juillet 2015 organisation du CAFFA](#)

[Circulaire n° 2015-110 du 22 juillet 2015 \(JO n°0167 du 22 juillet 2015\)](#)

PIECES A FOURNIR :

- ▶ Dossier d'inscription dûment complété
- ▶ Une photocopie de l'arrêté de titularisation ou du contrat en CDI
- ▶ Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité
- ▶ Un état des services (document annexe ci-joint) dûment complété et **visé par la division du personnel du vice-rectorat.**

Le dossier d'inscription est à retourner, dûment complété, en recommandé simple, **pour le vendredi 05 décembre 2025**, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : *vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, division des examens et concours, bureau des concours, immeuble FLIZE, 01 avenue des Frères CARCOPINO*

(pour remplir les champs du formulaire utiliser la touche tabulation ou double-cliquer sur les parties grisées)

I - ETAT CIVIL

Nom de famille :
(Nom de naissance)

Nom d'usage :
(Si différent du nom de famille)

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :
.....

Ville : Code Postal (ville) :

Boîte postale : Code Postal (BP) :

Tél. : (687).....

Mél :@ac-noumea.nc

(Adresse mél académique obligatoire pour communiquer avec le candidat)

II - SITUATION PROFESSIONNELLE

☐ **Titulaire**

☐ **Contractuel**

Corps :

Date de titularisation ou CDI :

Discipline enseignée :

Etablissement actuel :

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur
n'avoir jamais été admissible à l'examen du CAFFA ni conserver le bénéfice d'une admissibilité d'une
session antérieure dans la limite des conditions fixées par **l'article 9 de l'arrêté du 20 juillet 2015.**

Fait à :

Le :

Signature :



Annexe

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (C.A.F.F.A.)

Session 2026

(à retourner dûment complété et signé par le candidat)

Nom de famille (nom de naissance) :

Nom d'usage (nom marital) :

Prénom : Date de naissance :

Corps : Discipline :

ETATS DES SERVICES PUBLICS

Les candidats doivent justifier d'au moins 5 années de services accomplis en qualité de professeur du 2nd degré ou CPE titulaire ou non.

Qualité (fonctionnaire titulaire ou contractuel ou en CDI)	Quotité de service	du / au	Service ou établissement d'affectation	Fonctions exercées (enseignant, faisant fonction...)

Certifié sincère et véritable Signature du candidat :

Signature du candidat

A, le

PARTIE RESERVE A L'ADMINISTRATION	
Total des services (équivalent temps plein) arrêté au 31 décembre 2025 : ans..... mois..... jours	Visa après contrôle du service de gestion personnel :



VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

A D M I S S I B I L I T É

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS

DE FORMATEUR ACADEMIQUE

C.A.F.F.A. SESSION 2026

NOTE AUX CANDIDATS

Pour l'épreuve d'admissibilité, les candidats inscrits au CAFFA à la session 2026, devront envoyer un dossier d'admissibilité numérique, pour **le vendredi 27 février 2026 au plus tard**.

Ce dossier constitué d'un rapport d'activité de **5 pages maximum** hors annexes et des rapports d'évaluation (administrative + pédagogique) devra être adressé en **un seul exemplaire** :

- **Un dossier numérique compressé** au format **CAFFA-2026-admissibilite-NOMPrénom.zip** envoyé à l'adresse mél dexco@ac-noumea.nc, la date d'envoi faisant foi (rapport d'activité et rapports d'évaluation en .pdf accompagnés des éventuelles annexes numérotées).